

98. Les conflits de type classique naissent plus facilement. Nous en avons eu plusieurs exemples depuis la guerre de 1939-1945. Le plus sérieux a certainement été la guerre de Corée. A l'heure actuelle un conflit demeure essentiellement de type classique tant qu'il n'implique pas la participation directe des États-Unis et de l'Union soviétique. Si les deux grands antagonistes participent directement au même conflit, il n'y a aucun doute que ce conflit deviendra un conflit nucléaire.

99. Tant que les armes nucléaires de l'URSS sont contrebalancées par les missiles intercontinentaux et les fusées Polaris lancées par les sous-marins nucléaires des États-Unis et tant qu'un des deux antagonistes n'aura pas découvert un missile anti-missile, il n'est pas probable qu'il se déclenche une guerre nucléaire.

100. Le Comité recommande:

- a) Que les États-Unis conservent l'autorité définitive sur toutes ses armes nucléaires mises à la disposition de l'OTAN.
- b) Que le Canada ne s'engage absolument pas dans la mise au point et la production des armes nucléaires.

101. Pour donner suite au chapitre huit, il faut plus de temps pour examiner la proposition voulant que des membres de l'OTAN participent aux travaux préliminaires de la préparation des plans et des cibles pour les armes nucléaires qui seront disponibles et utilisables sous l'autorité des États-Unis d'Amérique.

CHAPITRE IX—MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

102. Le Comité n'a pas pu étudier tous les détails de l'organisation du ministère de la Défense nationale, mais, après avoir entendu le ministre, les chefs d'état-major et plusieurs autres témoins, il peut mentionner certains problèmes qu'il a l'intention d'étudier quand il reprendra ses travaux au cours de la prochaine session. Ces problèmes sont les suivants:

- a) La nature et la portée du contrôle des forces armées par les autorités civiles.
- b) L'organisation de l'état-major.
- c) La concentration de toutes les questions de défense nationale sous un seul ministre.
- d) Le contrecoup possible des dépenses militaires et de la production des armements sur l'activité économique du Canada.
- e) Les effets que peut avoir la réduction du budget de la défense sur l'embauche.
- f) Les programmes relatifs à la recherche et au perfectionnement.

* * *

Le Comité désire adresser ses remerciements sincères à son secrétaire, aux membres de la Division des comités, aux autres fonctionnaires de la Chambre des communes et à toutes les personnes au Canada et à l'étranger dont la collaboration a grandement aidé le Comité à accomplir son travail.